

REGARDS

sur la structure des salaires 2006

Armande FRISING et Jean RIES (STATEC)

Introduction

Ce document présente quelques résultats de l'enquête communautaire quadriennale sur la structure des salaires de 2006. Elle a été réalisée courant 2007 auprès de quelque 2 300 entreprises employant au moins 10 salariés et près de 38 000 salariés dans les sections NACE C-K et M, N et O¹. Des résultats supplémentaires seront publiés dans un bulletin du Statec à paraître début 2009.

1. Salaire selon le genre, le statut et l'âge

Selon l'enquête sous rubrique, le salaire mensuel médian brut en équivalent temps plein s'est élevé à 2 633 EUR en octobre 2006 ; 2 616 EUR pour les femmes et 2 638 EUR pour les hommes. Les salaires moyens respectifs étaient de 3 243 EUR, 3 024 EUR et 3 359 EUR.

En considérant le salaire annuel brut (mensualisé c.-à-d. divisé par 12) incluant primes, gratifications, pécules de vacances et 13e et 14e mois la médiane était de 3 686 EUR pour l'ensemble des salariés travaillant à temps plein ; 3 446 EUR chez les femmes et 3 818 EUR chez leurs homologues masculins. En moyenne, ces salaires se sont élevés à respectivement 4 489 EUR, 3 846 EUR et 4 743 EUR.

La distinction selon le statut professionnel fait apparaître un salaire mensuel médian brut en équivalent temps plein de 3 539 EUR pour les employés et de 2 117 EUR pour les ouvriers.

Le tableau ci-dessous détaille les salaires mensuels et médians par classes d'âges.

Tableau 1: Salaires mensuels moyens et médians bruts* en équivalent temps plein par classes d'âges

Classes d'âges	moyen	médian
< 25	2 069	1 909
25 - 29	2 570	2 399
30 - 34	3 047	2 749
35 - 39	3 349	2 777
40 - 44	3 502	2 754
45 - 49	3 596	2 826
50 - 54	3 742	2 917
≥ 55	4 286	3 040
Total	3 243	2 633

Source: Statec; Enquête sur la structure des salaires 2006; Sections NACE C-K; N et O

* octobre 2006

¹ Sections NACE (Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne): D: Industrie manufacturière ; E : Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau ; F: Construction ; G: Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques ; H : Hôtels et Restaurants ; I : Transports et communications ; J : Activités financières ; K : Immobilier, location et services aux entreprises ; N : Santé et action sociale ; O : Services collectifs , sociaux et personnels. La section M (éducation) n'est pas retenue en raison de la difficulté d'évaluer le nombre d'heures auxquelles se rapporte la rémunération.

2. Salaires selon la profession

Dans le tableau suivant on peut lire que les salaires bruts médians ont varié en octobre 2006 entre 1 802 EUR pour les ouvriers et employés non qualifiés et 6 499 EUR pour les directeurs et cadres supérieurs. Le personnel des services et les vendeurs de magasin se situent en avant-dernière position avec un salaire médian de 1 960 EUR.

Tableau 2: Salaires mensuels moyens et médians bruts* en équivalent temps plein par type de profession

Type de Profession	moyen	médian
Directeurs, cadres supérieurs	7 389	6 499
Prof. intellectuelles et scientifiques	4 767	4 420
Professions intermédiaires	4 080	3 830
Employés administratifs	2 968	2 772
Personnel des services, vendeurs	2 177	1 960
Artisans, ouvriers qualifiés	2 426	2 272
Conducteurs d'installations, ouvriers d'assemblage	2 418	2 297
Ouvriers et employés non qualifiés	1 966	1 802

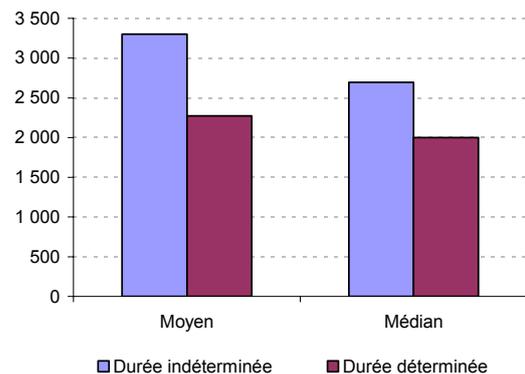
Source: Statec; Enquête sur la structure des salaires 2006; Sections NACE C-K; N et O

* octobre 2006

3. Salaires selon le type de contrat

Le graphique suivant fait apparaître une différence assez prononcée des rémunérations des salariés bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée par rapport à ceux employés pour une durée limitée. En termes de salaire médian, le salarié engagé à durée déterminée gagne 26% de moins que celui bénéficiant d'un CDI.

Graphique 1: Salaires mensuels médians bruts* en équivalent temps plein par type de contrat



Source: Statec; Enquête sur la structure des salaires 2006; Sections NACE C-K; N et O
* octobre 2006

4. Salaires selon le secteur d'activité

Le tableau 3 ci-dessous fait apparaître d'importantes variations du salaire médian d'un secteur d'activité à l'autre. Le salaire médian le plus élevé est enregistré dans les activités financières (4051 EUR) suivi du secteur de la santé et de l'action sociale (3 425 EUR) qui sont les secteurs employant en moyenne le personnel le plus qualifié. Viennent ensuite les « Services collectifs, sociaux et personnels » et « Transports et communications » affichant des salaires mensuels bruts médians respectifs de 2 749 EUR et 2 457 EUR.

Les secteurs payant les salaires médians les plus faibles sont l'hôtellerie et la restauration (1 802 EUR) et celui du commerce, de la réparation automobile et d'articles domestiques (2 045 EUR).

Tableau 3: Salaires mensuels moyens et médians bruts* en équivalent temps plein par secteur d'activité

Par secteur d'activité	moyen	médian
Industrie manufacturière	2 984	2 551
Prod. et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4 547	4 142
Construction	2 449	2 236
Commerce; répar. automobile et d'articles domestiques	2 515	2 045
Hôtels et restaurants	2 052	1 820
Transports et communications	3 354	2 776
Activités financières	4 642	4 051
Immobilier, location et services aux entreprises	3 049	2 457
Santé et action sociale	3 731	3 425
Services collectifs, sociaux et personnels	3 251	2 749

Source: Stavec; Enquête sur la structure des salaires 2006; Sections NACE C-K; N et O
* octobre 2006

Parmi ces secteurs, qui correspondent à des sections de la Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne (NACE), au moins deux sections méritent d'être décomposées en raison de leur hétérogénéité à savoir le «Commerce, réparation automobile et d'articles domestiques» et celle couvrant l'immobilier, la location et les services aux entreprises.

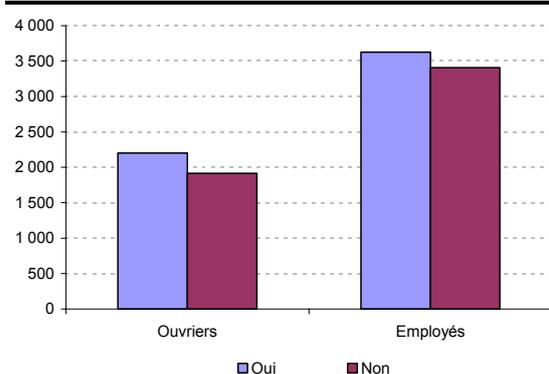
Ainsi, la décomposition de la première section fait apparaître un salaire mensuel brut médian de 2 256 EUR pour le commerce de véhicules et d'équipements automobiles et la réparation d'automobiles et de 1 998 EUR pour le commerce de gros et de détail.

Pour ce qui est de la section «Immobilier, location et services aux entreprises» nous avons d'abord isolé les «Activités immobilières et locations», sous-groupe dont le salaire brut médian en équivalent temps plein s'élevait alors à 2 490 EUR en octobre 2006. Les autres activités de cette section ont été regroupées d'un côté en branches nécessitant plus de qualifications telles les activités juridiques, informatiques, comptables, d'architecture et d'ingénierie et de l'autre côté celles incluant les activités de nettoyage ou encore la fourniture de personnel (bien que cette dernière activité puisse à nouveau être très hétérogène). Pour ces activités, le salaire médian était de 3 300 EUR pour les premières et de 1 847 EUR pour les secondes.

5. Salaires selon que le salarié soit couvert par une convention collective ou non

La couverture des salariés par une convention collective semble exercer un effet plus prononcé chez les ouvriers que chez les employés. En effet, cette couverture augmente le salaire médian des premiers de 15% alors que chez les employés cet écart est de 6%.

Graphique 2: Salaires mensuels médians bruts* en équivalent temps plein en fonction d'une couverture salariale ou non



Source: Stavec; Enquête sur la structure des salaires 2006; Sections NACE C-K; N et O
* octobre 2006

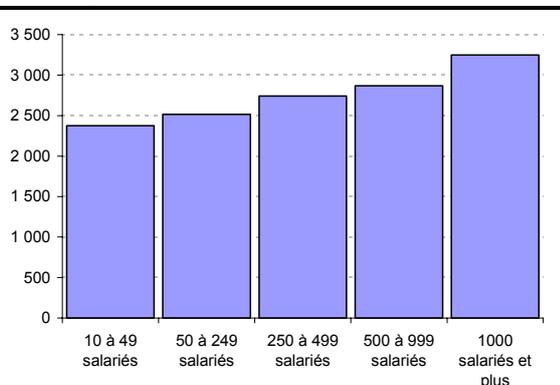
6. Salaires selon la taille de l'entreprise et l'appartenance à un groupe d'entreprises ou non

La ventilation du salaire médian par taille d'entreprise fait apparaître une progression des salaires avec la taille de l'entreprise. Ainsi, le salaire mensuel médian brut passe de 2 376 EUR dans les entreprises employant entre 10 et 50 salariés à 3 249 EUR dans celles avec 1000 salariés ou plus. Dans celles employant entre 250 et 499 salariés, le salaire médian était de 2 741 EUR.

4 Regards 1-2008

sur la structure des salaires 2006

Graphique 3: Salaires mensuels médians bruts* en équivalent temps plein par taille d'entreprise



Source: Statec; Enquête sur la structure des salaires 2006; Sections NACE C-K; N et O
* octobre 2006

Le tableau ci-dessous affiche les salaires médians et moyens bruts en distinguant entre l'appartenance de l'entreprise enquêtée à un groupe ou non.

Tableau 4: Salaires mensuels moyens et médians bruts* en équivalent temps plein selon l'appartenance de l'entreprise à un groupe ou non

Appartenance à un groupe d'entreprises	Moyen	Médian
Non	2 970	2 415
Oui	3 678	3 047

Source: Statec; Enquête sur la structure des salaires 2006; Sections NACE C-K; N et O
* octobre 2006

Service central de la statistique
et des études économiques
B.P. 304
L-2013 Luxembourg
Tél. 2478-4219 Fax 46 42 89
E-mail: info@statec.etat.lu
Internet: www.statistiques.lu

7. Définitions

7.1 Salaire mensuel brut en équivalent temps plein

Il correspond à la rémunération brute pour le mois d'octobre 2006 (hors heures supplémentaires, primes et paiements pour travaux postés, de nuit ou de weekend) divisé par le nombre d'heures payées par l'employeur. Cette rémunération horaire est ensuite multipliée par 173 heures pour la convertir en équivalent temps plein.

7.2 Salaire annuel brut mensualisé

Il s'agit là de la rémunération brute annuelle de 2006 payée par l'employeur, incluant primes, gratifications, pécules de vacances et 13e et 14e mois) divisé par 12. Ne sont retenus ici que les salariés travaillant à temps plein.

7.2 Médiane et moyenne arithmétique

La médiane, encore appelée valeur centrale est la valeur qui divise l'ensemble considéré (ici les salariés), ventilé par ordre croissant, en deux groupes de taille égale. Le salaire médian, c'est celui tel que la moitié de salariés touche plus, l'autre moins. Si la moyenne arithmétique se prête bien aux calculs de masse salariale, la médiane évite les biais introduits par les valeurs extrêmes.

Pour en savoir plus:
Armande FRISING
Tél. 247-84395
E-mail: armande.frasing@statec.etat.lu
Jean RIES
Tél. 247-84399
E-mail: jean.ries@statec.etat.lu